Niveau(x) d'enseignement : 4 Numéro EDUQ : 8970706
Centre d'intérêt : 751

La Conception, l'administration et la correction de l'épreuve d'appoint de production d'un discours oral, 130-316 : guide / Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques. -- [Montréal] : Ministère de l'éducation, 1989.
27 p. ; 28 cm.

Code : 16-7102-01 , 8990-1173. Bibliogr. : p. 27.

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques

Descripteur(s) : Français (Langue) * Langue maternelle * Expression orale * Examen scolaire * Elaboration d'examens * Evaluation de l'apprentissage * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le présent document contient des renseignements destinés à guider les organismes scolaires dans la conception, l'administration et la correction de l'épreuve d'appoint de français dite production d'un discours oral, en troisième année du secondaire (français 130-316). Il comprend des renseignements généraux, les composantes de l'épreuve, la spécification des épreuves et la grille de correction. Il s'inspire de l'épreuve de mai 1988 et tient compte des essais réalisés dans le milieu scolaire québécois.

Type de document : d

8970706

GUIDE

LA CONCEPTION, L'ADMINISTRATION ET LA CORRECTION
DE L'ÉPREUVE D'APPOINT DE PRODUCTION D'UN DISCOURS ORAL 130-316

MAI - JUIN 1989

Québec

GUIDE

LA CONCEPTION, L'ADMINISTRATION ET LA CORRECTION
DE L'ÉPREUVE D'APPOINT DE PRODUCTION D'UN DISCOURS ORAL 130-316

MAI - JUIN 1989

Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques

NOTE

La forme masculine employée dans le présent document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction..... 1

Renseignements généraux..... 3

Les composantes de l'épreuve..... 7

La spécification de l'épreuve..... 13

La grille de correction..... 17

Des documents à consulter..... 27

INTRODUCTION

Aux professeurs de français,
Aux conseillers pédagogiques,
Aux responsables de l'évaluation,
Aux directeurs d'écoles,

Comme la Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques l'annonçait dans le document d'information 16-7192 sur l'examen d'appoint de Français, langue maternelle, publié en septembre 1988, le présent document contient des renseignements qui guident les organismes scolaires dans la conception, l'administration et la correction de l'épreuve d'appoint de français dite **production d'un discours oral**, en troisième année du secondaire.

Ce guide comprend

- des renseignements généraux,
- les composantes de l'épreuve,
- la spécification de l'épreuve,
- la grille de correction.

Ce guide s'inspire de l'épreuve de mai 1988 et tient compte des essais réalisés dans le milieu scolaire québécois.

La dernière page donne la liste des documents à consulter, s'il y a lieu.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- but de l'épreuve
- dates
- planification
- matériel autorisé
- choix du sujet
- ordre de présentation
- correction de l'épreuve

LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. BUT DE L'ÉPREUVE

L'épreuve d'appoint de production d'un discours oral s'adresse aux élèves inscrits au cours de français, langue maternelle, 130-316.

Elle permet de reconnaître le degré de maîtrise des connaissances et habiletés visées par l'objectif terminal:

> "Faire un exposé oral à carractère informatif portant sur un sujet non lié à l'actualité, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours" (cf. Programme, p. 39).

2. DATES

L'élève prépare et présente son exposé aux dates prévues au calendrier officiel du M.E.Q.

3. PLANIFICATION

3.1 L'élève présente un exposé, d'une durée de deux à quatre minutes environ, sans compter le temps de recourir à un document sonore, visuel ou audio-visuel.

3.2 Toute l'épreuve est planifiée pour se passer en temps de classe.

1 cours - présentation du projet par l'enseignant
4 cours - préparation de l'exposé par l'élève
X cours - présentation des exposés

4. MATÉRIEL AUTORISÉ

4.1 Pour la préparation, tout matériel est autorisé, étant donné la nature de cette épreuve.

4.2 Pour la présentation, l'élève peut se servir du plan de son exposé et d'un document de soutien s'il le désire (gravure, objet, document sonore ou audio-visuel, etc.). Il ne peut pas se servir de son texte.

5. CHOIX DU SUJET

Il appartient à l'enseignant d'appliquer sa propre stratégie pour présenter le projet de communication orale et pour amener chaque élève à choisir son sujet parmi les sujets prévus.

6. ORDRE DE PRÉSENTATION DES EXPOSÉS

Il appartient à l'enseignant d'adopter l'ordre de présentation des exposés qui convient à son groupe d'élèves.

7. CORRECTION DE L'ÉPREUVE

L'enseignant évalue l'exposé de l'élève au moment même de sa production, à l'aide de la grille d'évaluation fournie dans le guide et dont on tire autant de photocopies qu'on compte d'élèves à évaluer.

LES COMPOSANTES DE L'ÉPREUVE

- les consignes à l'élève
- le projet de communication orale
- les sujets de l'exposé
- le plan de l'exposé

LES COMPOSANTES DE L'ÉPREUVE

1. LES CONSIGNES À L'ÉLÈVE

Les consignes doivent préciser de façon concise à l'élève

1.1 la durée de l'exposé,
1.2 le déroulement de l'épreuve,
1.3 la possibilité d'utiliser un dictionnaire usuel et une grammaire ou un code grammatical,
1.4 la suggestion de dresser un plan,
1.5 la suggestion d'utiliser la grille de correction comme fiche d'auto-évaluation,
1.6 l'interdiction, pendant l'exposé,
- de consulter un texte,
- de lire son exposé,

1.7 la possibilité d'utiliser un support technique (illustration, rétroprojecteur, etc.) pendant l'exposé,
1.8 toute autre indication jugée pertinente.

Exemples de consignes à l'élève pour un exposé à caractère informatif

1.1 Vous devez faire un exposé oral avec l'intention d'informer sur un sujet non lié à l'actualité.

Les renseignements que vous apporterez sur le sujet que vous aurez choisi devraient être en grande partie nouveaux pour les auditeurs. Ainsi, vous avez plus de chance de les intéresser.

1.2 Votre exposé doit durer entre deux et quatre minutes.

1.3 Plusieurs sujets vous sont proposés: le même aspect du sujet pourra être choisi par deux élèves au maximum. La plupart des sujets comportent plusieurs aspects.
Prenez connaissance des sujets.
Retenez le sujet qui vous intéresse.
Faites accepter votre sujet par votre professeur qui fixera avec vous la date de votre exposé.
Vous disposerez de trois heures sur le temps de classe pour préparer votre exposé.

1.4 Vous pouvez utiliser un dictionnaire usuel et une grammaire (ou un code grammatical).

1.5 Dressez un plan. Vous pouvez vous inspirer des pistes proposées à l'intérieur de chacun des sujets.

1.6 Avant de présenter votre exposé, consultez la grille d'évaluation afin d'améliorer votre performance.

1.7 L'exposé ne doit pas être lu: seule la fiche contenant les idées principales sera permise lors de l'exposé.

1.8 ...

2. LE PROJET DE COMMUNICATION

Le projet de communication doit contenir les éléments suivants:

- l'intention, soit communiquer de l'information sur le sujet choisi,
- le récepteur ou le public auquel s'adresse votre exposé,
- la forme de communication orale, ici l'exposé oral.

EXEMPLE D'UN PROJET DE COMMUNICATION ORALE	COMMENTAIRES
Vous devez faire un exposé oral à caractère informatif,	FORME
devant les élèves de la classe,	RÉCEPTEUR
avec l'intention de les informer.	INTENTION
Une dernière fois avant de terminer l'année scolaire, voici l'occasion de vous informer les uns les autres sur des sujets de votre choix, et de mettre ainsi en pratique les principes de base et les techniques de l'exposé oral.	SITUATION
Moins le sujet sera connu de vos collègues, plus vous disposerez de moyens de les intéresser et d'élargir le champ de leurs connaissances.	
Consultez les encyclopédies et les revues et retenez l'original, le pittoresque, l'exceptionnel, de quoi piquer la curiosité de votre auditoire.	
Il vous reste à choisir, parmi les sujets proposés, celui qui vous plaît davantage à cause du peu d'information dont disposent, pensez-vous, vos collègues.	
Voici les sujets que l'on vous propose. Chaque sujet est coiffé d'un **titre**, suivi d'un **bref commentaire** qui peut vous **servir** dans l'élaboration de votre exposé et de **pistes** pour vous aider à trouver des idées.	DESCRIPTION DES SUJETS
Vous pouvez également vous inspirer de diverses sources traitant du **même** sujet.	AUTRE REMARQUE

3. LA LISTE DES SUJETS

3.1 L'enseignant présente et remet à l'élève la liste des sujets.

3.2 En aucun cas, l'enseignant ne doit esquisser les plans ni proposer des idées supplémentaires sur l'un ou l'autre des sujets.

3.3 Pour une évaluation plus équitable, il serait souhaitable que trois élèves, au plus, traitent du même sujet.

3.4 Chaque sujet est accompagné du texte d'un article de référence.

3.5 Chaque sujet doit présenter les caractéristiques suivantes:

3.5.1 un sujet d'intérêt pour un élève de treize à quinze ans, formulé en un texte de trois à cinq lignes,

3.5.2 un sujet susceptible de susciter une recherche sur des aspects variés, mentionnés ou non, à l'aide de pistes,

3.5.3 un sujet de préférence peu connu des élèves,

3.5.4 un sujet n'ayant pas été traité dans le matériel didactique ou, si tel est le cas, un sujet ayant été traité différemment,

3.6 Les sujets doivent être équivalents le plus possible quant à leur formulation, à la longueur du commentaire donné, au nombre d'aspects proposés comme pistes et à la disponibilité éventuelle de l'information.

EXEMPLE D'UN SUJET

TITRE L'ALIMENTATION

De plus en plus, nous prenons conscience de l'importance de bien nous nourrir. L'alimentation est directement liée à la santé. À ce sujet, il existe plusieurs tendances: naturistes, végétariens, etc.

PISTES

- Caractéristiques de chacune des écoles.
- Façons de se nourrir préconisées.
- Convictions profondes de chacune des écoles sur l'alimentation ou les aliments.

4. LE PLAN DE L'EXPOSÉ

Le plan suggéré devra reprendre la structure classique de l'exposé oral:

- introduction,
- développement,
- conclusion.

4.1 Exemple d'un plan

INTRODUCTION

a) Énoncé du sujet_____

_____

b) Énoncé des aspects traités_____

_____

DÉVELOPPEMENT

1er aspect_____

_____

_____

2e aspect_____

_____

_____

3e aspect_____

_____

_____

CONCLUSION

a) Rappel des points importants de l'exposé_____

_____

b) Situation du sujet dans un contexte plus large_____

_____

4.2 Usage du plan

On devrait inciter l'élève à se servir d'un plan comme aide-mémoire pour la présentation de l'exposé, afin d'éviter la lecture ou la récitation d'un texte.

LA SPÉCIFICATION DE L'ÉPREUVE

- les sources
- le tableau de spécification
- le tableau lui-même

LA SPÉCIFICATION DE L'ÉPREUVE

1. Les sources

L'épreuve de production d'un discours oral, est basée sur:

- le programme de français (p.39)
  - l'objectif terminal,
  - les axes du programme, soit la situation de communication, le fonctionnement de la langue et le fonctionnement du discours,
  - les rubriques pertinentes, comme l'intention de communication,
  - les manifestations retenues;
- la définition du domaine qui précise les habiletés synthèse:
  - choisir,
  - organiser,
  - appliquer.

2. Le tableau de spécification

Voici un exemple qui facilite la compréhension du tableau.

Critère 1

Le critère 1 à propos duquel on attribue dix points, relève, selon le programme, de l'intention de communication. Il touche la manifestation "Accorder plus de place à l'information objective qu'à l'expression de sentiments".

Ce critère concerne l'habileté "Choisir" de la définition du domaine.

3. Le tableau lui-même

Le tableau de spécification qui suit illustre les liens entre le programme (Manifestation), la définition du domaine (Choisir - Organiser - Appliquer) et les critères de l'épreuve.

TABLEAU DE SPÉCIFICATION

PRODUCTION D'UN DISCOURS ORAL 130 316

FAIRE UN EXPOSÉ ORAL À CARACTÈRE INFORMATIF TROISIÈME SECONDAIRE

	MANIFESTATION	PONDÉRATION		HABILETÉ		
				60%		30%
	À l'occasion de la production de son exposé, l'élève sera capable de démontrer les capacités mentionnées ci-dessous.	CRITÈRE	PONDÉRATION	CHOISIR	ORGANISER	APPLIQUER
SITUATION DE COMMUNICATION	1. INTENTION					
	1.1 Fournir des informations qu'il juge juge nouvelles pour les récepteurs.	2	21	x		
	1.2 Utiliser des mots et groupes de mots propres à préciser les informations.	2		x		
	1.3 Accorder plus de place à l'information objective qu'à l'expression de sentiments personnels.	1	9	x		
	30%					
	2. RAPPORT					
	2.1 Utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance qu'ont les récepteurs des personnes, des objets, des lieux mentionnés dans son exposé.	3	21	x		
	2.2 Intéresser les récepteurs.	x		x		
	2.3 Tenir compte des conditions de production et de réception de son exposé.	x		x		
	2.4 Utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication.					
	21%					
	Situation: 51%					

TABLEAU DE SPÉCIFICATION

PRODUCTION D'UN DISCOURS ORAL 130 316

FAIRE UN EXPOSÉ ORAL À CARACTÈRE INFORMATIF TROISIÈME SECONDAIRE

	MANIFESTATION	PONDÉRATION		HABILETÉ		
				60%		30%
		CRITÈRE	PONDÉRATION	CHOISIR	ORGANISER	APPLIQUER
LANGUE	3. LEXIQUE					
	3.1 Respecter, sauf dans le cas d'une utilisation poétique, le sens généralement attribué aux mots qu'il utilise, en recourant, au besoin, à un dictionnaire.	4	9	x		
	3.2 Utiliser, sauf dans le cas d'une utilisation poétique, des mots et groupes de mots qui appartiennent à la langue française, en recourant, au besoin, à un dictionnaire.	x		x		
	9%					
	4. SYNTAXE					
	4.1 Utiliser les pronoms de la 3e personne (personnels, possessifs, démonstratifs), les adjectifs possessifs et démonstratifs, de telle sorte qu'ils rappellent clairement les êtres ou les idées déjà mentionnées dans son exposé.	5	15			x
	4.2 Utiliser adéquatement le temps des verbes exigé par la logique de son exposé.	x				x
	4.3 Utiliser adéquatement le mode et le temps des verbes dans les phrases formulées en style direct et indirect	x				x
	15%					
	5. ÉLÉMENTS PROSODIQUES					
	5.1 Utiliser une prononciation, un volume et un débit propres à faciliter la réception de son exposé.	6	24			x
	5.2 Utiliser une intonation propre à faciliter la compréhension et à maintenir l'attention et l'intérêt.	x				x
	24%					
	Langue: 48%					

LA GRILLE DE CORRECTION

- La correction de l'épreuve
- L'explication du contenu de la grille et la grille
- L'explication de chaque critère

LA GRILLE DE CORRECTION

1. La correction de l'épreuve

L'enseignant évalue la production orale de l'élève au moment même de son exposé et se sert de la grille de correction fournie dans le présent guide.

2. L'explication du contenu de la grille

2.1 Les caractéristiques

- La grille de correction que l'on trouve à la page suivante de ce guide, comprend six critères et, pour chacun d'eux, une échelle descriptive à quatre échelons.

- On trouve la même répartition de points entre les échelons d'un même critère.

- La cote B de l'échelle descriptive équivaut au seuil de réussite correspondant à chaque critère de la grille.

2.2 Les critères concernent deux des trois axes du programme:

- les critères 1, 2 et 3 évaluent la capacité de l'élève à tenir compte de la situation de communication; 51%

- les critères 4, 5 et 6 évaluent la capacité de l'élève à tenir compte du fonctionnement de la langue; 48%

2.3 Les critères concernent deux des trois habiletés synthèse de la définition du domaine:

- les critères 1, 2, 3 et 4 évaluent l'habileté à CHOISIR; 60%

- les critères 5 et 6 évaluent l'habileté à APPLIQUER. 39%

3. L'explication de chaque critère

Afin d'uniformiser la correction, nous expliquons chaque critère de la grille de correction, dans les pages qui suivent la grille elle-même.

POR 130-316

GRILLE DE CORRECTION _____

ÉCOLE _____

TROISIÈME SECONDAIRE: EXPOSÉ À CARACTÈRE INFORMATIF

NOM DE L'ÉLÈVE _____

GROUPE _____

MAI-JUIN 1989

RÉSULTAT _____/100

C.S. _____

	CRITÈRES	ÉCHELLE DESCRIPTIVE				PONDÉRATION	NOTES
	INTERPRÉTATION GLOBALE	A	B	C	D	%	
SITUATION	1. L'élève fait un exposé informatif: il accorde plus de place à l'information objective qu'à l'expression de sentiments et d'opinions.	Très (3)	Assez (2)	Peu (1)	Pas (0)	x3	/9
	2. L'élève fournit des informations pertinentes sur le sujet traité.	Très (3)	Assez (2)	Peu (1)	Pas (0)	x7	/21
	3. L'élève emploie au besoin des exemples, illustrations, descriptions, explications, comparaisons, qui facilitent la compréhension de l'exposé.	Beaucoup (3)	Assez (2)	Peu (1)	Pas du tout (0)	x7	/21
LANGUE	4. L'élève se sert d'un vocabulaire précis.	Presque toujours (3)	Le plus souvent (2)	Parfois (1)	Jamais (0)	x3	/9
	5. L'élève construit des phrases correctes.	Presque toujours (3)	Le plus souvent (2)	Parfois (1)	Jamais (0)	x5	/15
	6. L'élève s'exprime avec une prononciation, un débit, un volume et une intonation appropriés.	Très (3)	Assez (2)	Plus ou moins (1)	Pas (0)	x8	/24

CRITÈRE 1 L'élève fait un exposé informatif.

ÉCHELLE DESCRIPTIVE

A. Exposé très informatif

L'information est très objective, elle ne laisse à peu près pas de place aux opinions et aux sentiments.

B. Exposé assez informatif

L'information est objective mais elle laisse peu de place aux opinions et aux sentiments.

C. Exposé peu informatif

L'information est plus ou moins objective, elle laisse un peu trop de place aux opinions et aux sentiments.

D. Exposé non informatif

L'information n'est pas objective, le discours est expressif.

CRITÈRE 2 L'élève fournit des informations pertinentes sur le sujet traité.

ÉCHELLE DESCRIPTIVE

A. <u>Informations très pertinentes</u>

L'élève a recours à des informations

- nouvelles pour la plupart de ses collègues,
- nombreuses,
- liées au sujet.

B. <u>Informations assez pertinentes</u>

L'élève a recours à des informations

- assez nouvelles pour beaucoup de ses collègues,
- en nombre suffisant,
- assez liées au sujet.

C. <u>Informations peu pertinentes</u>

L'élève a recours à des informations

- plus ou moins nouvelles pour l'ensemble de ses collègues,
- peu nombreuses,
- plus ou moins liées au sujet.

D. <u>Informations non pertinentes</u>

- connues de ses collègues,
- en nombre insuffisant,
- non liées au sujet.

CRITÈRE 3 L'élève emploie au besoin des exemples, des illustrations, des descriptions, des explications, des comparaisons qui facilitent la compréhension de l'exposé.

ÉCHELLE DESCRIPTIVE

A. <u>Beaucoup</u>

- L'élève emploie beaucoup de procédés, parmi ceux qui sont énumérés.
- Ces procédés sont riches et pertinents.

B. <u>Assez</u>

- L'élève emploie suffisamment de procédés, parmi ceux qui sont énumérés.
- Ces procédés sont assez pertinents.

C. <u>Peu</u>

- L'élève emploie peu de procédés, parmi ceux qui sont énumérés.
- Ces procédés sont peu pertinents.

D. <u>Pas du tout</u>

- L'élève n'emploie à peu près aucun des procédés énumérés.

CRITÈRE 4 L'élève se sert d'un vocabulaire précis.

L'élève fait usage de **termes justes** pour exprimer sa pensée; les mots ou groupes de mots choisis doivent appartenir à la langue française.

L'élève utilise aussi les **pronoms** qui conviennent plutôt que de répéter le même mot.

REMARQUES

1. On trouve tous ces mots dans le dictionnaire.
2. Le correcteur doit juger l'ensemble du vocabulaire employé par l'élève avant d'attribuer une cote à celui-ci.

ÉCHELLE DESCRIPTIVE

A. **Presque toujours précis**

L'élève emploie presque toujours un vocabulaire précis.

B. **Le plus souvent précis**

L'élève emploie assez souvent un vocabulaire précis.

C. **Parfois précis**

L'élève emploie parfois un vocabulaire précis.

D. **Jamais précis**

L'élève n'emploie jamais un vocabulaire précis.

CRITÈRE 5 L'élève construit des phrases correctes

Les phrases simples, avec des juxtaposées et avec des coordonnées sont bien construites, tout en tenant compte des particularités de la langue orale:

- tous les mots nécessaires sont présents;
- l'ordre des mots est correct;
- les auxiliaires et les verbes transitifs directs et indirects sont bien employés;
- les pronoms relatifs, les prépositions, les adverbes sont bien employés;
- les temps et les modes des verbes sont bien employés.

ÉCHELLE DESCRIPTIVE

A. <u>Presque toujours correctes</u>

L'élève construit presque toujours des phrases correctes.

B. <u>Le plus souvent correctes</u>

L'élève construit le plus souvent des phrases correctes.

C. <u>Parfois correctes</u>

L'élève construit parfois des phrases correctes.

D. <u>Jamais correctes</u>

L'élève ne construit jamais des phrases correctes.

CRITÈRE 6 L'élève s'exprime avec une prononciation, un débit, un volume, une intonation appropriés.

Tout au long de l'exposé, l'élève prononce distinctement tous les mots.

Pour bien se faire entendre de l'auditoire, il parle assez fort, ni trop vite, ni trop lentement.

Pour maintenir l'intérêt de l'auditoire, l'élève a une intonation appropriée.

ÉCHELLE DESCRIPTIVE

A. Très appropriés

- L'élève prononce très bien;
- il parle ni trop vite, ni trop lentement;
- il maîtrise très bien
  - le volume,
  - l'intonation de sa voix.

B. Assez appropriés

- L'élève prononce assez bien;
- son débit est acceptable;
- il maîtrise assez bien
  - le volume,
  - l'intonation de sa voix.

C. Peu appropriés

- L'élève prononce plus ou moins bien;
- il parle trop vite ou trop lentement;
- il maîtrise plus ou moins
  - le volume,
  - l'intonation de sa voix.

D. Pas appropriés

- L'élève prononce mal;
- il parle trop vite pour qu'on le comprenne;
- il ne maîtrise
  - ni le volume,
  - ni l'intonation de sa voix.

DOCUMENTS À CONSULTER

- **Le programme d'études**

  Français langue maternelle, formation générale
  N° 16-3412-03
  Direction des programmes, M.E.Q., 1981.

- **Document d'information**

  Bulletin d'information sur les épreuves d'appoint
  de français, langue maternelle 130-316
  N° 16-7192, septembre 1988
  Direction du développement de l'évaluation, M.E.Q.

- **La définition du domaine du français**

  Document de travail, juin 1987,
  Direction du développement de l'évaluation, M.E.Q.

- **Épreuves ministérielles de français de mai 1988**

  Production d'un discours oral 130-316
  Guide d'administration et de correction
  Direction du développement de l'évaluation

- **Calendrier de l'examen de juin 1989**

  Direction de la sanction des études, M.E.Q.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-7189-01
9360-1173